



Communiqué de presse

11 septembre 2018

LA RÉFORME DE LA SANTÉ NE SE FERA PAS SANS LES URGENCES

Les structures de médecine d'urgence ont tenu une nouvelle fois cet été, au prix de l'épuisement et du découragement des équipes médicales et paramédicales ...

De plus en plus saturés, nos services subissent une augmentation exponentielle d'activité : les difficultés de la médecine de ville et l'inadaptation croissante de l'hôpital aux enjeux de santé contemporains en sont responsables.

Le conseil, simple et logique, « *Appelez le 15 avant de vous déplacer* », est aujourd'hui une solution portée par les seuls urgentistes. Elle permettrait pourtant de diminuer fortement et rapidement la pression sur les services d'urgence, à la condition expresse de renforcer les capacités de réponse aux appels des Samu (capacités aujourd'hui dépassées) et de disposer de solutions alternatives au « tout va aux urgences ».

Nos services, globalement sous-dotés, ne peuvent plus être la solution miracle, partout et tout le temps, à la défaillance des autres composantes de la santé.

Il est donc véritablement URGENT de changer de modèle, plutôt que de se contenter de poser des pansements inefficaces sur un système exsangue.

L'enjeu est triple :

- préserver une médecine d'urgence qui était considérée jusqu'à présent comme un modèle dans le monde entier ;
- conforter les français dans l'idée qu'ils seront traités de manière optimale et avec une égalité de chances ;
- redonner aux professionnels des urgences les moyens et la confiance, nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Samu-Urgences de France réclame avec force une réorganisation complète de notre système de soins d'urgence en cohérence avec les besoins de santé de notre société. Le développement et l'utilisation de technologies modernes et innovantes permettent aujourd'hui de réfléchir autrement en replaçant le patient et son parcours de soins au centre du dispositif sanitaire.

Promouvoir la régulation médicale en développant des **plateformes polyvalentes de régulation médicale**, à l'hôpital, est apparue depuis longtemps comme une nécessité. Cette évolution est en cours, en étroite collaboration avec nos collègues médecins généralistes. Elle doit s'accélérer par la mise en réseau de nos plateformes, l'intégration des flux vidéo dans le traitement de l'appel, l'accès aux bases de données de santé permettant le développement d'outils utilisant l'intelligence artificielle.

Joignable directement par un **numéro d'urgence « santé »**, cette plateforme permet une coordination efficace des parcours de soins, garantie de la qualité et de la sécurité de soins.

La santé concernant le patient mais aussi ses conditions de vie, la composante médico-sociale de la prise en charge ne doit pas être occultée.

Reconstruire les parcours de soins en ne dirigeant vers les services d'urgence que les patients qui requièrent leurs compétences, en travaillant en complémentarité avec la médecine générale, est la seule solution rapide et fiable pour préserver et renforcer la qualité et la sécurité de la médecine d'urgence française.

Recentrer l'Hôpital sur les besoins de soins actuels des patients en développant les services de médecine polyvalente et en favorisant à partir de la régulation médicale les admissions directes dans les services concernés, est une nécessité.

Réformer le transport sanitaire urgent en dotant, enfin, la France d'une organisation claire, opérationnelle et pérenne de ces transports réalisés à la demande de la régulation médicale. L'utilisation de la télémédecine est incontournable dans ce contexte et son déploiement doit être encouragé.

Dissocier clairement les missions d'urgence et de secours, et donc les flux d'appels, est une nécessité, pour que chaque service puisse répondre rapidement et efficacement aux sollicitations qui le concernent spécifiquement.

Dans ce cadre, **si l'hypothèse de la mise en place d'un numéro d'appel unique pour toutes les urgences** (santé, secours/sauvetage, sécurité) était jugée indispensable pour simplifier à l'extrême l'offre à la population, elle ne pourrait se concevoir, en France, que dans un rôle d'aiguillage (au mieux automatisé) pour **orienter sans délai l'appel vers la plateforme spécialisée chargée de traiter la demande selon sa nature**.

La plateforme de régulation médicale, qui traite déjà plus de 90% des appels décrochés par le 15 le 18 et le 112, doit être le pivot de cette réorganisation.

C'est à ces conditions essentielles que ce numéro d'appel d'urgence unique aurait du sens !

C'est à ces conditions essentielles que la qualité de l'aide médicale urgente, et donc la sécurité des patients, sera préservée !

François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France